

Devenez MAÎTRE NAGEUR

certifié BPJEPS Éducateur Sportif Mention
Activités Aquatiques et de la Natation

Inscription
en ligne sur
stadeformation.fr

jusqu'au 20/12/23

informations détaillées au verso

Les objectifs

Formez-vous au métier de
maître-nageur dans les Villages
Vacances avec SIBLU VILLAGES :

- Enseignez les différents apprentissages de la natation ;
- Intervenez au niveau pédagogique en conduisant des actions d'éveil, d'initiation pour tous les publics, dans le domaine des activités aquatiques et de la natation (natation scolaire, école de natation, aquagym/aquasports, natation prénatale, bébés nageurs, personnes en situation de handicap, seniors, sport santé) ;
- Concevez des projets d'animation s'inscrivant dans le projet global de la structure ;
- Participez au fonctionnement, à la communication et à l'entretien de la structure.

**PROCHAINE
SESSION**

**DU 09/01/2024
AU 20/12/2024**

À BORDEAUX

* sous réserve d'habilitation de la
DRAJES Nouvelle-Aquitaine

BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Alternance : formation sur 12 mois - 652h sur l'année

Pour devenir un éducateur sportif professionnel et diplômé

La formation

- > La réglementation spécifique au milieu aquatique.
- > Le secourisme et le sauvetage aquatique Conduire des projets pédagogiques et ludiques sportifs.
- > La construction d'un projet pédagogique et d'enseignement.
- > L'adaptation du jeune enfant au milieu aquatique.
- > L'apprentissage des activités aquatiques et de la natation.
- > La natation scolaire et l'aisance aquatique.
- > Les connaissances en anatomie et en physiologie.
- > La méthodologie de projet.
- > Les structures professionnelles.
- > L'Aquagym.
- > Les techniques de nage.

Certification selon le référentiel diplôme
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032824190/>)

Les compétences

Ce diplôme atteste que son titulaire met en œuvre en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités aquatiques et de la natation, les compétences suivantes :

- > Concevoir un projet pédagogique ;
- > Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'activités de loisirs de forme & de bien-être et d'enseignement des nages codifiées ;
- > Organiser la sécurité des activités aquatiques et des pratiquants dont il a la charge ;
- > Assurer la sécurité d'un lieu de pratique et dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- > Gérer un poste de secours et participer au fonctionnement de la structure.

Les prérequis

- > Avoir 18 ans, être titulaire d'un PSE1 ou PSE2 en cours de validité, fournir un certificat médical de – de 3 mois à l'entrée en formation, être admis au BNSSA et si nécessaire fournir l'attestation justifiant de la vérification de maintien des acquis, fournir une attestation de 400m nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum conforme (Cf. Modèle téléchargeable sur site internet)
- > Être mobile en France pour suivre la formation dans l'un des Villages SIBLU.

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- > Se former à un métier grâce à l'alternance et obtenir un diplôme.
- > Bénéficier du statut de salarié.
- > Bénéficier de la prise en charge de la formation et d'un accompagnement personnalisé.
- > Se construire une expérience de terrain et une place dans une structure.
- > Pérenniser son emploi.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE SIBLU

- > La formation vous permet de bénéficier d'un contrat d'apprentissage avec SIBLU*.
- > Hébergement pris en charge au sein du Village SIBLU de votre rattachement pendant la période en entreprise. Une immersion d'un mois dans un Village vacances en Gironde.
- > Une véritable expérience en Village vacances SIBLU.

* Sous réserve d'avoir été sélectionné aux entretiens préalables à l'embauche.

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INFOS
PRATIQUES

> Lieu de formation :

Stade Formation

📍 27 avenue de Virecourt - Artigues-Près-Bordeaux

✉ contact@stadeformation.fr

☎ 0540452506

- > Jours de formation en centre :
du lundi au vendredi

> Coordinatrice pédagogique :

Diane : diane@stadeformation.fr

> Tarifs :

En contrat d'apprentissage : formation prise en charge par l'OPCO selon coût contrat.